

# Formulaire d'adhésion des membres du CDÉNÉ



## MISSION

Le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) a été fondé en 1999. Le CDÉNÉ, par son expertise en développement économique et en employabilité auprès des entrepreneurs, des personnes en recherche d'emploi et des chefs de file communautaires, contribue à la prospérité des communautés acadienne et francophones.

## RENSEIGNEMENTS

Veillez remplir seulement les sections concernées ci-dessous :

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site Web : \_\_\_\_\_

Organisme/Entreprise : \_\_\_\_\_

**Vous voulez-vous abonner à nos listes de distribution d'informations?**

**(Vos informations resteront confidentielles)**    Oui     Non

## VISIBILITÉ SUR LE SITE WEB DU CDÉNÉ

Voulez-vous que votre nom et/ou le nom de votre organisme/entreprise apparaisse sur notre site Web?

Oui  (\*) Non

(\*) **Si oui**, svp précisez le nom exact : \_\_\_\_\_

Si vous représentez un organisme ou une entreprise, voulez-vous avoir un lien vers votre site Web depuis celui du CDÉNÉ? Oui  (\*) Non

(\*) **Si oui**, précisez votre adresse URL = \_\_\_\_\_

(Le CDÉNÉ se réserve le droit de refuser d'afficher tout lien URL inapproprié)

Si vous le désirez, veuillez svp fournir une brève description de votre organisme/entreprise, et/ou des renseignements que vous voulez afficher sur notre site Web (max. 50 mots) :

---

---

---

---

---

## SERVICES AUX MEMBRES EN RÈGLE

En tant que membre en règle du CDÉNÉ, vous bénéficierez des avantages suivants :

- Invitations prioritaires à diverses activités économiques, telles que des ateliers, des sessions de formation, des forums, activités de réseautage et d'autres évènements spéciaux ;
- Abonnement aux listes de distribution du CDÉNÉ (vous permet de recevoir des nouvelles et des communiqués pertinents) ;
- Recevoir le bulletin économique ou l'infolettre mensuelle ;
- Opportunités de visibilité sur le site Web du CDÉNÉ (\*\*) ;
- Inscription de votre entreprise ou organisme au Répertoire des services en français sur le site Web du CDÉNÉ (\*\*) ;
- Droit de vote à l'Assemblée générale annuelle.

(\*\*) Ces services exigent votre permission écrite : Oui  Non

Pourquoi désirez-vous devenir membre du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse?

---

---

---

---

---

En ce moment, quels sont les sujets qui vous préoccupent dans le domaine du développement économique?

---

---

---

---

---

## FRAIS D'ADHÉSION

Les frais d'adhésion sont de **20 \$ par personne** et sont payables **avant le 30 mai** de chaque année, par chèque ou par mandat-poste au nom du CDÉNÉ.

N.B. : **Il faut être membre en règle pour avoir le droit de vote à l'Assemblée générale.** Un membre est en règle s'il paye sa cotisation annuelle avant le 30 mai de chaque année. La cotisation couvre la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de chaque année.

Un membre en règle doit être un individu ou une personne déléguée par une corporation privée, un groupe de développement économique communautaire ou une institution de la communauté acadienne.

## POUR COMPLÉTER VOTRE FORMULAIRE D'ADHÉSION...

Mettre dans l'enveloppe de retour ci-jointe :

- Votre formulaire d'adhésion complété
- Votre chèque ou mandat-poste de 20 \$ (pas d'argent comptant svp)

Merci!

Vous recevrez votre carte de membre aussitôt que votre demande sera traitée.

La langue de fonctionnement du CDÉNÉ est le français. Toute documentation touchant l'organisme et/ou ses membres sera envoyée en français. Tout événement du CDÉNÉ, AGA incluse, se déroulera également en français.